



Plan de situation e/1:500

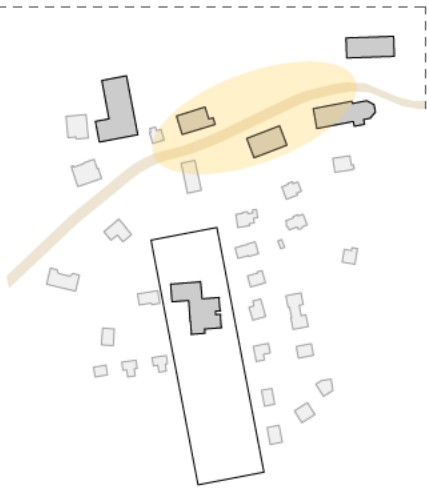


Le site

Le site du projet se situe à l'écart du centre du village. Ce dernier s'est historiquement constitué le long de la voie de communication entre Payerne et Fribourg.

Le centre du village est marqué par la présence de l'église et par le bâtiment de l'administration communale ainsi que par quelques bâtiments ruraux de grande qualité, dont certains remarquables avec habitation en maçonnerie. Le tissu villageois est composé en grande partie par des habitations privées de type villas individuelles et par de modestes immeubles d'habitation.

Hormis le centre du village, dont la géométrie est conditionnée par la circulation traversante, les constructions sont égrainées sur le territoire de façon disparate, au gré de l'évolution cadastrale. Dans ce contexte, le terrain à disposition du projet forme une longue bande, telle une langue de terre, comprise entre deux zones d'habitations individuelles.

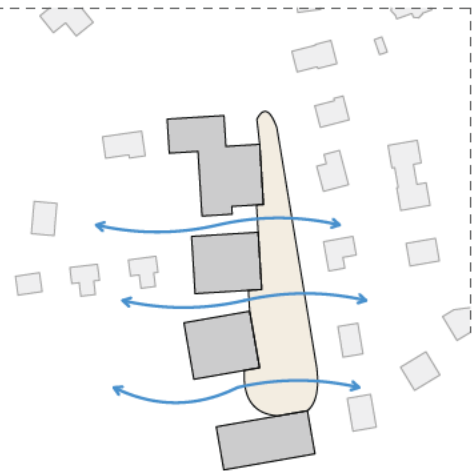


L'implantation

Le projet propose l'implantation de 3 nouveaux bâtiments dont 2 constituent l'extension de l'école existante et 1 la salle de sport et de spectacle. Sans être identiques, les nouveaux bâtiments scolaires adoptent une volumétrie similaire à celle de l'école existante. Le dernier bâtiment, dédié aux sports et aux spectacles, est, conformément à ses fonctions contenues, plus long. Il termine le dispositif d'implantation et cadre l'espace du préau.

Une telle disposition permet des persées visuelles d'Est en Ouest et assure une certaine perméabilité au projet. La mise en place de volumes relativement modestes assure la fluidité du bâti dans le site.

Le projet respecte l'échelle du lieu et préserve un équilibre harmonieux entre les bâtiments scolaires et les villas privées de petite taille. La volumétrie à pans participe à ce processus d'intégration dans le site. Le volume de la salle de sport et de spectacle, située à l'orée des champs et de la zone agricole, fait référence aux grandes constructions campagnardes déjà essayées dans le paysage.



Le projet

Le projet se distingue par la mise en place de deux niveaux de référence qui structurent la mise en place des bâtiments.

D'une part, un niveau commun et identique aux 3 bâtiments scolaires, en rez inférieur, permettant une communication interne et chauffée entre les bâtiments. Sur ce niveau, l'école existante fait office de réception et d'identité de l'école. Son entrée modifiée permet l'accueil des élèves en relation directe avec les bus et la place de dépose minute.

D'autre part, en rez supérieur, les 2 nouveaux bâtiments scolaires et la salle de sport trouvent leur entrée respective sur un niveau commun qui constitue le préau principal de l'école. La salle de sport et le 3ème bâtiment scolaire sont reliés par le vestibule/réception. Cette liaison permet un accès abrité de l'école à la salle de sport. Ce dispositif de circulation à deux niveaux permet la réunion fonctionnelle de tous les bâtiments. Il assure également leur autonomie, tant présenteielle dans le site que fonctionnelle dans leurs usages.

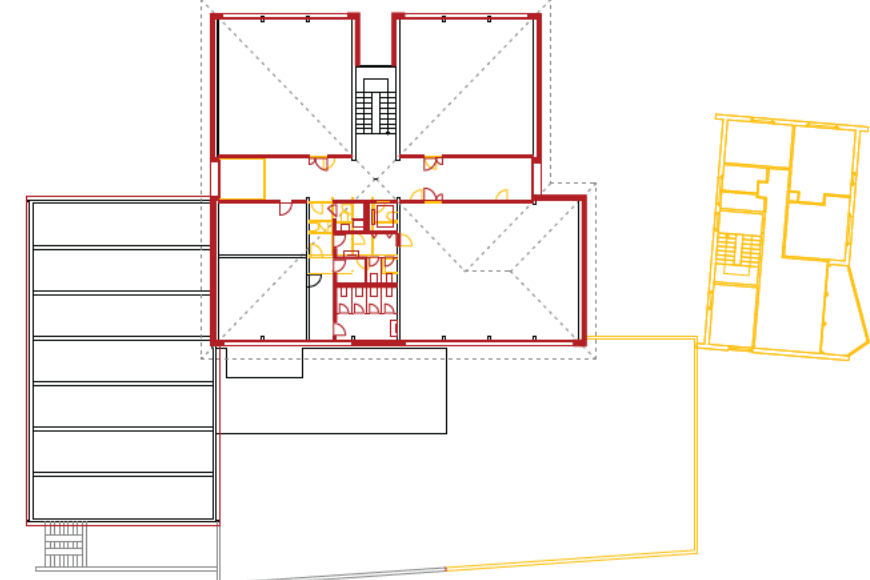


La répartition du programme

Les étages en contact avec le terrain rassemblent les fonctions communes du programme telles que les entrées, la bibliothèque, les locaux extrascolaires, l'administration et les locaux pour les enseignants. Les classes primaires se situent dans les niveaux supérieurs.



Rez inférieur



Etage 1



Schémas transformation e/1:500



Dans l'école existante, les locaux du rez supérieur sont dévolus aux classes enfantines. Ces classes bénéficient ainsi de leur propre préau avec entrée indépendante.

La salle de sport et de spectacle est de plain-pied avec le préau principal. Selon le type d'activités, tant sportives que festives, le préau devient le prolongement naturel de la salle et vice-versa.

Les locaux de service et les vestiaires sont enchâssés dans le devers du terrain. Leur impact volumétrique est réduit.

L'entrée de la salle est assurée par le vestibule. Ce dernier, en relation avec le préau, fonctionne comme un foyer lors de spectacles. Il permet le fonctionnement parfaitement autonome de la salle. Un accès indépendant aux loges complète les circulations de service.

La construction

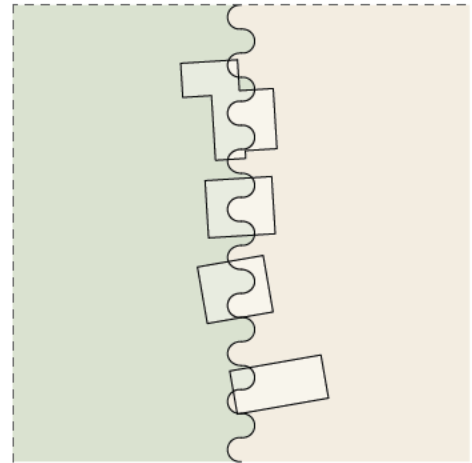
L'usage du béton s'impose pour la construction contre terre pour des raisons évidentes de résistance des terres remblayées et d'étanchéité. Il est également un matériau économique qui permet des choix rationnels. Il répond aux exigences sismiques et permet de résoudre simplement les contraintes de protection incendie. Il est un parfait isolant contre les bruits aériens. Enfin, par son inertie thermique, il constitue un élément régulateur dans les variations thermiques. Dans les espaces de circulation et de distribution que sont couloirs et escaliers, il offre une résistance mécanique et une durabilité adaptée à des usages scolaires.

La salle de sport est comme « déposée » sur le préau. Sa nature, sa géométrie et sa fonction sont différentes des autres bâtiments scolaires. Compte tenu de l'importance de la structure dans ce type de bâtiment, nous favorisons le bois pour sa construction.

Les aménagements extérieurs

Le projet paysager dispose des surfaces de verdure et des surfaces d'enrobé coloré, poreux et drainant, praticables pour les véhicules. Les différentes natures de surfaces se rencontrent dans les interstices du projet, à la manière d'une fermeture-éclair. Des îlots et bulles de verdure ponctuent les surfaces enrobées et accompagnent le parcours des élèves depuis les déposes par bus ou voitures.

Le jardin pédagogique prend place dans le prolongement du préau des salles enfantines. Le passage public piéton est intégré dans ce dispositif paysager. Il permet de raccorder le préau dans le tissu villageois comme un nouvel espace social communautaire.



Les étapes de travaux

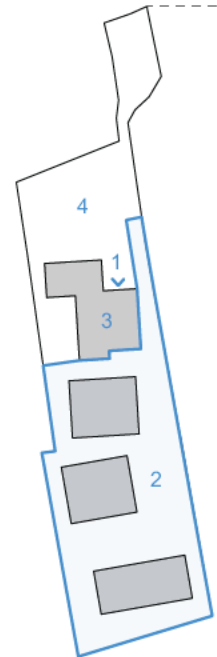
La première étape consistera à déplacer l'accès de l'école existante en façade nord, entre la salle de sport et la classe enfantine existante au rez-de-chaussée.

La deuxième étape verra la réalisation simultanée des deux nouveaux bâtiments scolaires et de la salle de sport.

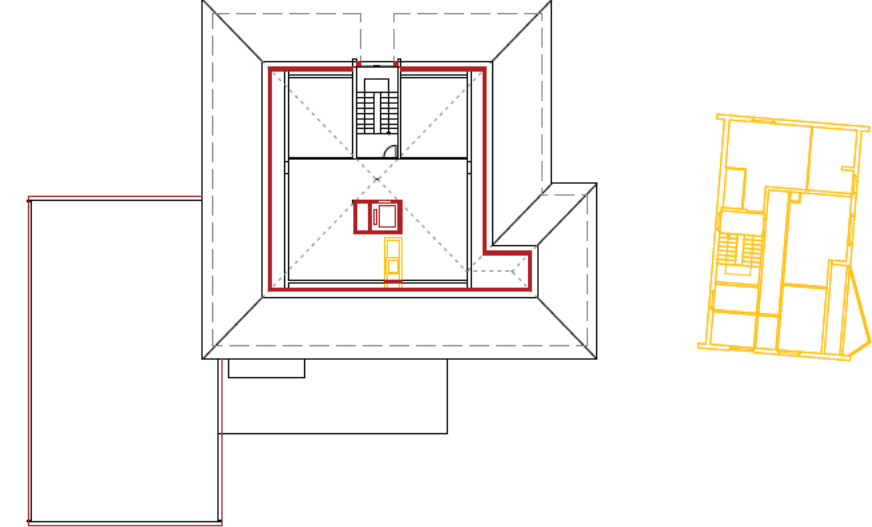
Une fois les nouveaux bâtiments mis à disposition, la troisième étape verra l'assainissement et la transformation du bâtiment scolaire existant avec la liaison aux bâtiments terminés.

Les travaux du parking devront se faire durant une période de vacances estivales.

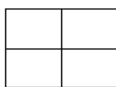
Enfin, il s'agira d'assurer les accès en toute sécurité pour les élèves, les véhicules privés, les bus scolaires et les véhicules riverains tout en permettant l'accès au chantier. Le périmètre d'intervention, tout en longueur, avec un seul accès à une extrémité, exigera une stricte organisation.



Rez supérieur

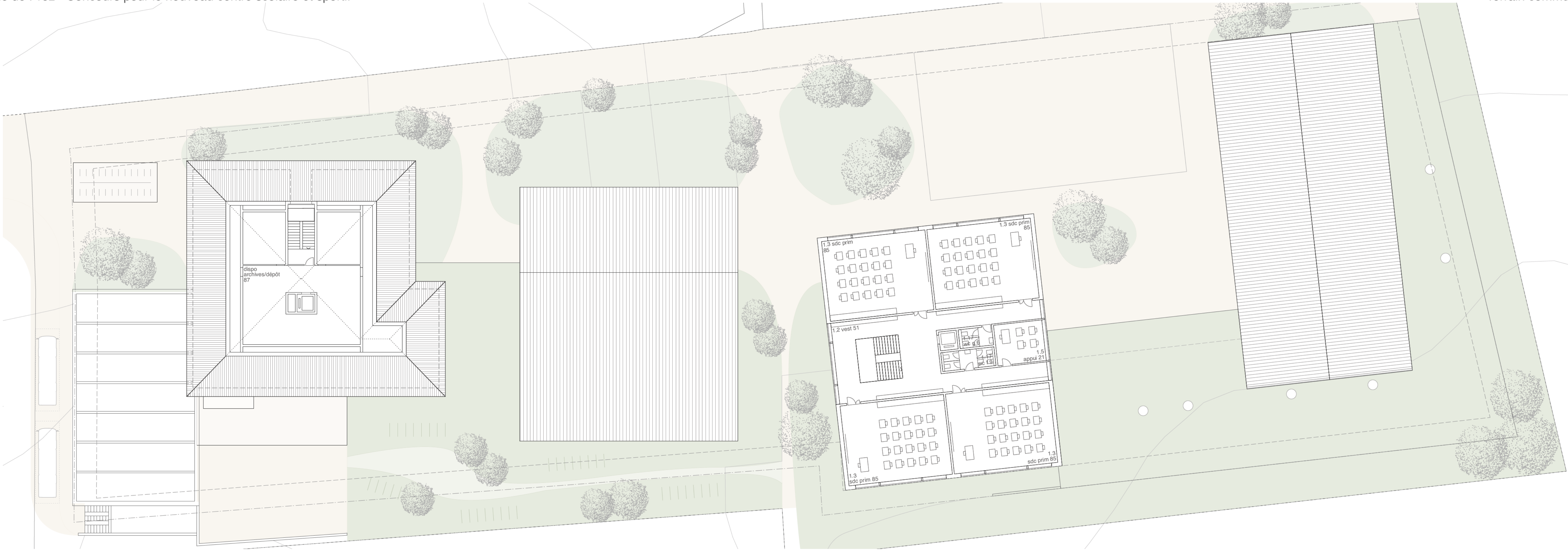


Etage 2





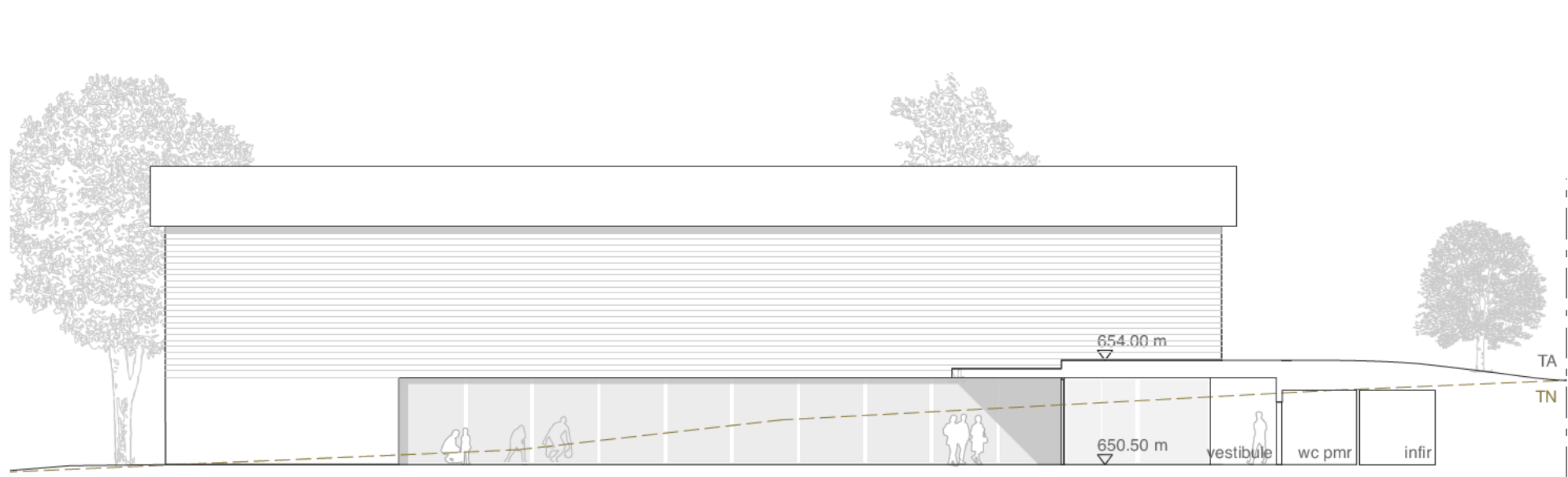
Etage 2 e/1:200



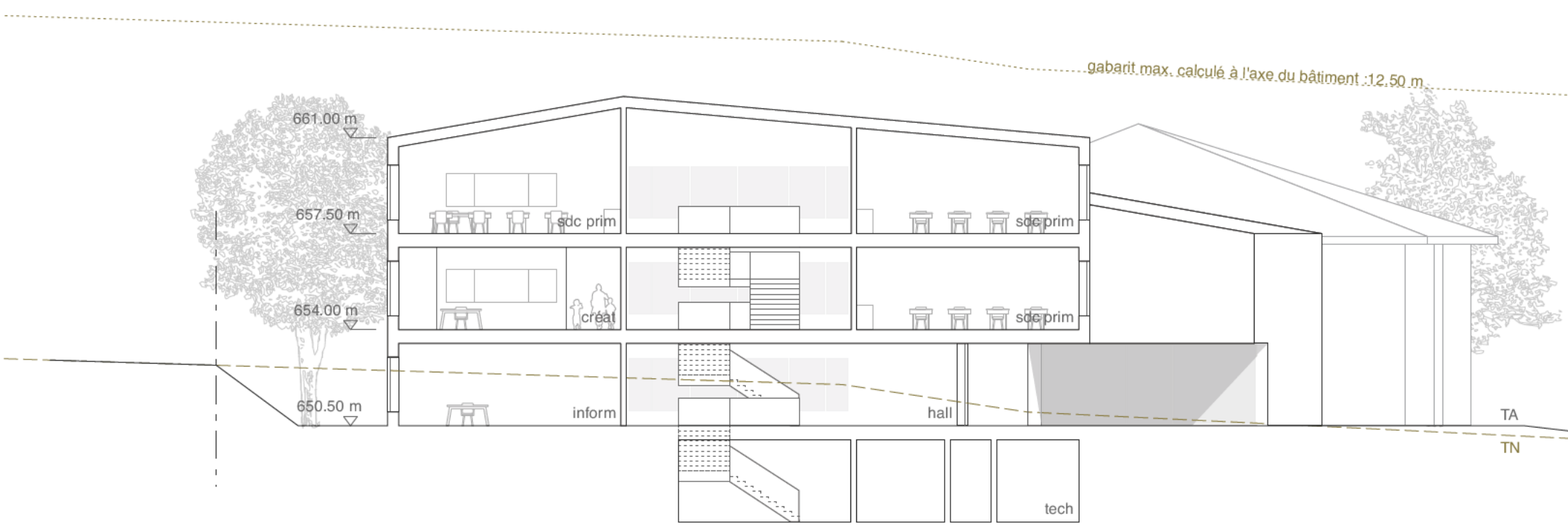
Etage 1 e/1:200



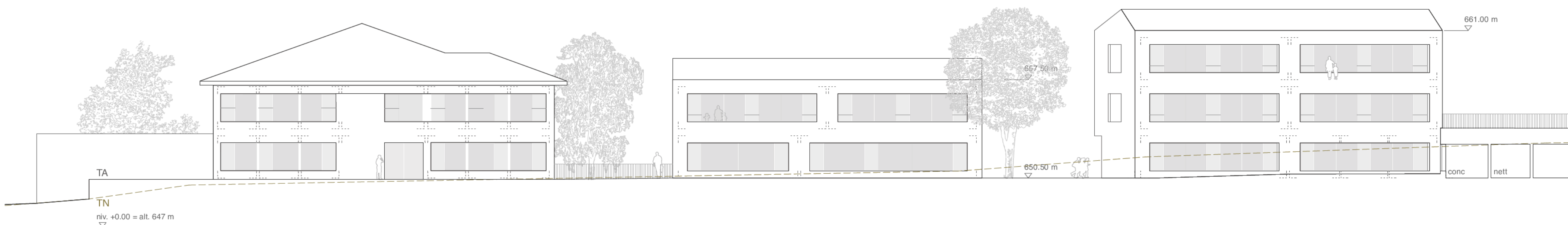




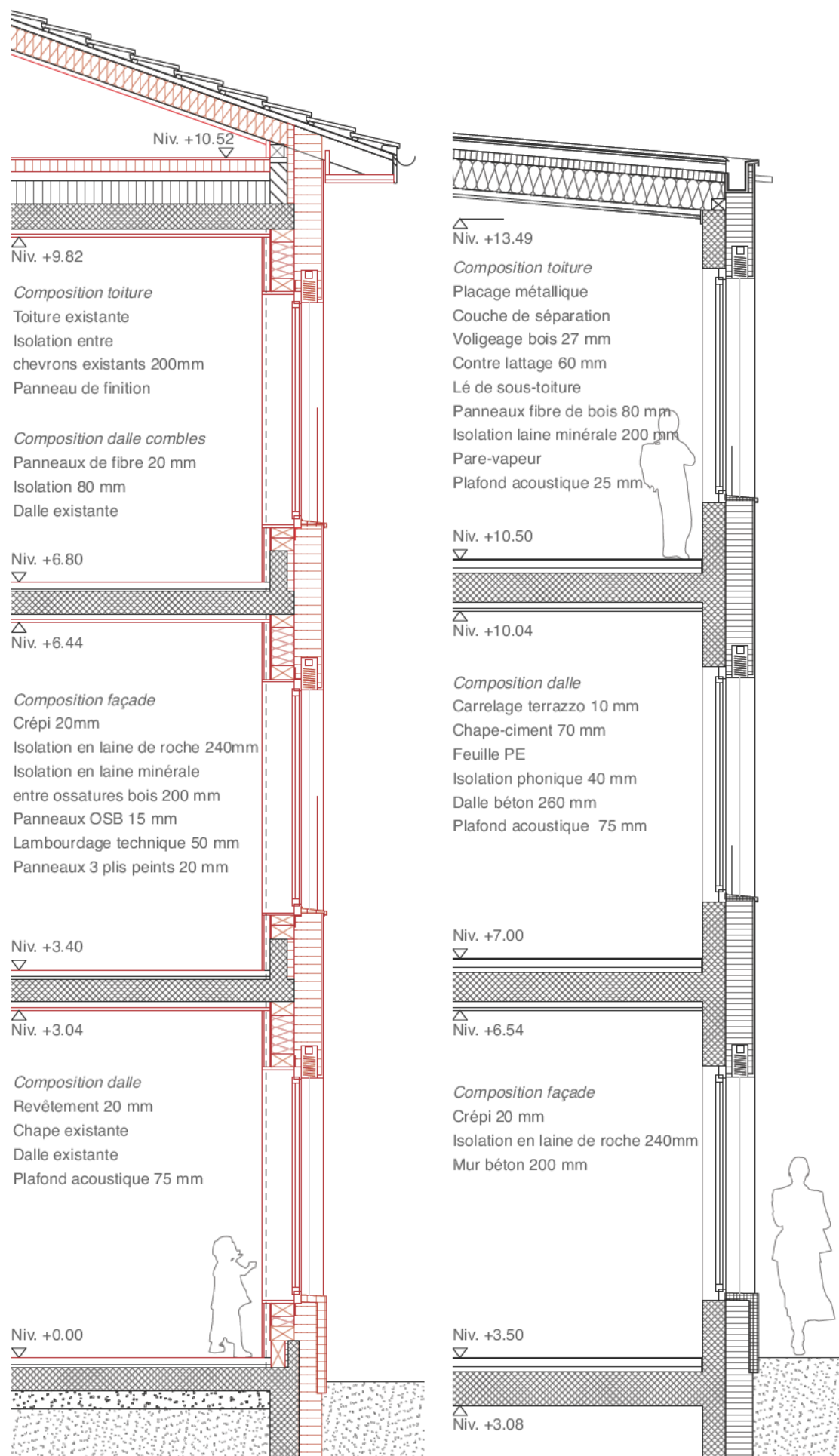
Coupe A e/1:200



Coupe B e/1:200

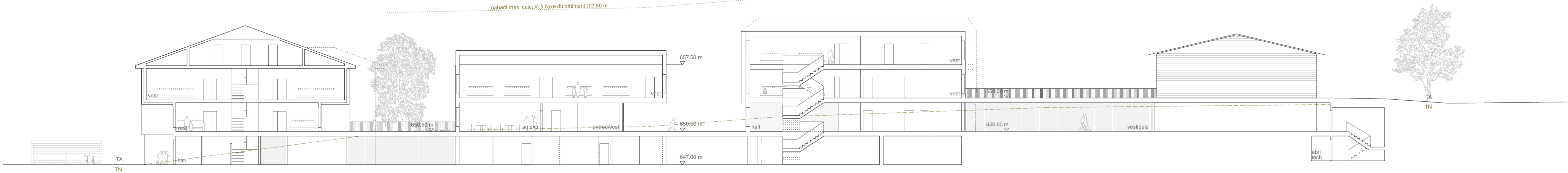
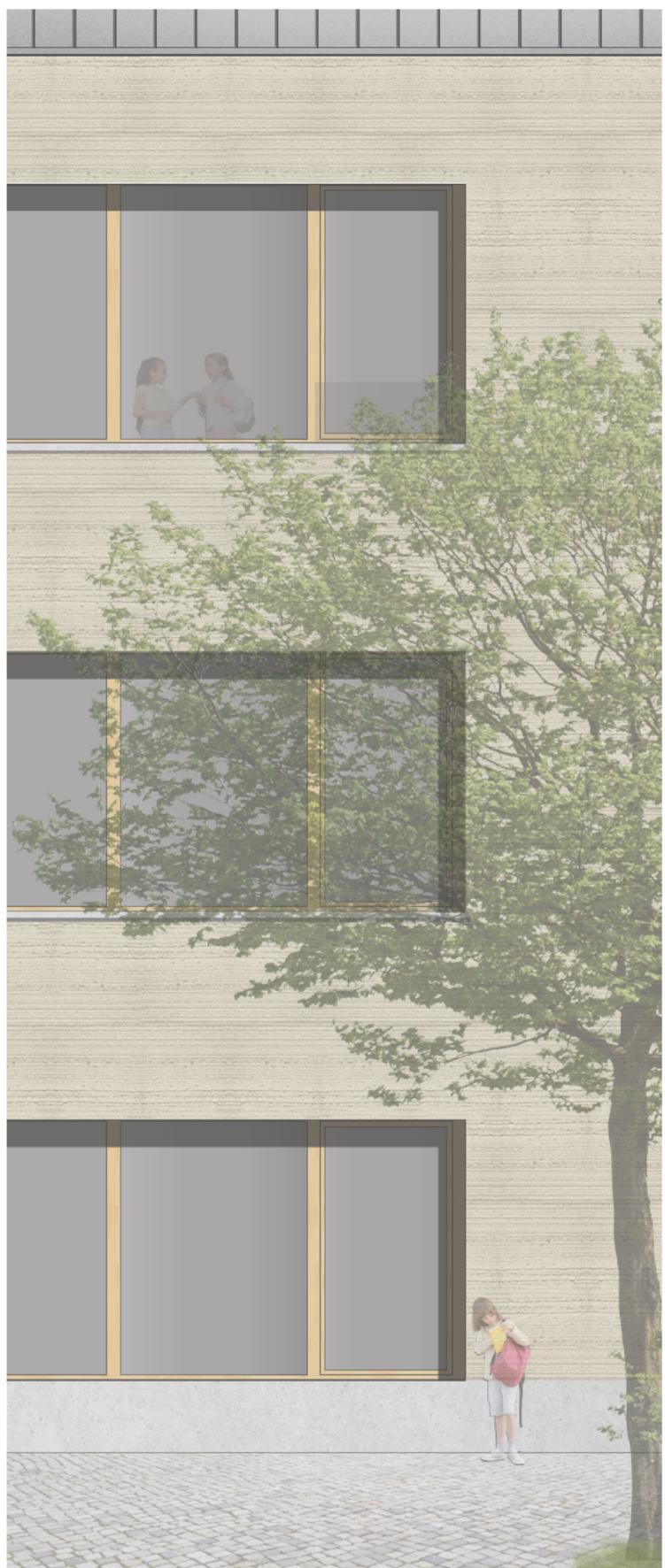


Elévation Ouest e/1:200

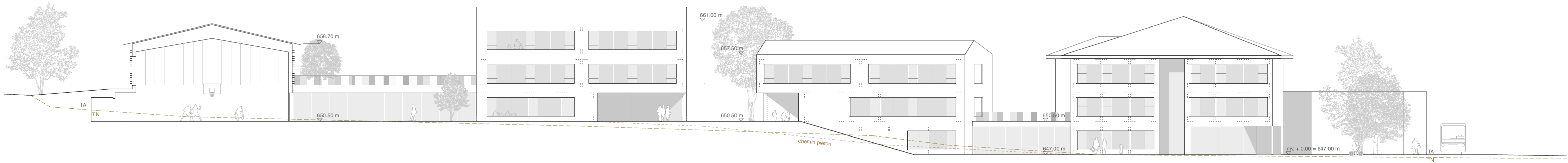


Bâtiment existant e/1:50

Bâtiment nouveau e/1:50



Coupe C e/1:200



Elévation Est e/1:200

1 5 10





Rez supérieur e/1:200



Rez inférieur e/1:200

